

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT AVIT DE TARDES**

DELIBERATION N° 2020/19 DU 19 JUIN 2020

Portant sur l'attribution d'une subvention à l'association Parents d'Elèves du RPI

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 11
- En exercice : 11
- Présents : 11
- Représentés : 0
- Votants : 11
- Exprimés : 11
- Pour : 11
- Contre : 0

Le Conseil Municipal de Saint Avit de Tardes s'est réuni le 19 juin 2020 à 20 heures 00, dans le lieu habituel de ses séances, selon convocation du 11/06/ 2020 sous la présidence de : LEGROS Pierrette, Maire.

Présents : BLANCHON Pascaline, CHABREDIER Sylvie, FOURNET Alain, GIRAUD David, LAFORGE Valérie, LAMY Roland, LEGROS Francis, LEGROS Gilles, MARTINOT Jean-Baptiste, VILLETTELLE Suzanne.

A été désigné secrétaire : GIRAUD David

Madame Le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention émanant de l'association des Parents d'élèves du RPI.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

Vote l'attribution d'une subvention d'un montant de 40 Euros à l'Association des Parents d'élèves du RPI.

Fait et délibéré les : jour, mois, an que dessus.
Pour copie conforme
LE MAIRE, Pierrette LEGROS

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture le : 25/06/2020
Et Affichage du : 25/06/2020